

Le 31 août 2020

À tous les responsables de ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF)

**Objet : Déploiement d'une formation en prévention et contrôle des infections (PCI) à l'intention des RI-RTF**

Bonjour,

Actuellement, le ministère de la Santé et des Services sociaux déploie une formation en prévention et contrôle des infections (PCI) auprès de l'ensemble des ressources d'hébergement afin de nous préparer collectivement à l'arrivée d'une possible deuxième vague de contamination au coronavirus. Dans cette optique, le CISSS de Laval planifie également un plan d'action régional qui implique l'ensemble des partenaires en hébergement.

C'est avec plaisir que nous vous transmettons le plan d'action de prévention et contrôle des infections à l'intention des RI-RTF. Vous constaterez que ce plan vise à renforcer et assurer l'application des mesures de PCI dans les milieux de vie.

Au cours des derniers mois, nous avons tous eu à joindre l'épaule à la roue pour combattre la première vague de la pandémie de la COVID-19. Cette expérience aura permis de réaliser plusieurs bons coups, mais aussi nous confronter à de grands défis d'organisation que vous avez relevés avec brio. Grâce à ce vécu, nous détenons collectivement une meilleure compréhension du virus et pouvons compter sur notre nouveau bagage de connaissances pour prendre des décisions éclairées.

Le plan d'action que nous partageons avec vous contribuera à mieux nous préparer à une éventuelle deuxième vague de la COVID-19. L'application de ce plan d'action nous permettra de mieux maîtriser les bonnes pratiques et nous adapter aux différents milieux pour faire face aux imprévus de façon optimale.

Afin d'atteindre nos objectifs, nous offrons aux différents milieux d'hébergement des formations en PCI ainsi qu'un soutien spécifique qui sera adapté à votre réalité par les intervenants de la direction responsable de votre clientèle afin de mieux réagir aux défis liés à la prévention et au contrôle des infections. Les résultats de ces actions permettront d'être en amélioration continue dans notre lutte commune à ce virus.

Nous comptons sur votre habituelle collaboration pour prendre connaissance de ce document afin de vous assurer que ces orientations soient diffusées au sein de votre milieu auprès des personnes concernées.

N'hésitez pas à communiquer avec Amélie Vézina, chef de service Hébergement et intégration sociale au 450 687-5691, poste 82932 si vous souhaitez discuter de ce plan d'action ou si vous avez besoin de soutien pour le déployer dans votre ressource.

Nous vous remercions de votre intérêt à l'égard de ce plan d'action.



Brigitte Tremblay

Coordonnatrice Hébergement et Unités d'hospitalisation en psychiatrie  
Direction du programme santé mentale et dépendance